

INFORMATION

Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

**LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST
ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

FERMENTALG

DECLARANT : Pierre Calleja, President
INSTRUMENT FINANCIER : Actions
NATURE DE L'OPÉRATION : Cession
DATE DE L'OPÉRATION : 02 décembre 2015
DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION : 22 décembre 2015
LIEU DE L'OPÉRATION : euronext
PRIX UNITAIRE : 6,3301 Euro
MONTANT DE L'OPÉRATION : 57 876,13 Euro
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES : TRAVAUX